

Tjenbé Rèd!



## *Un incident marque le concert d'Anthony B près de Toulouse : Les Oublié(e)s de la Mémoire et Tjenbé Rèd manifestent leur indignation !*

*(Anthony B, qui ne «se souvient plus»  
s'il envisageait de «tuer son fils pédé»,  
doit signer le Reggae Compassionate Act !)*

*Paris, le mercredi 22 octobre 2008  
Communiqué de presse n°TR08SOC31*

Anthony B, chanteur jamaïcain de *reggae dancehall*, signalé pour ses performances homophobes entre 1996 et 2005, se produisait hier soir à Ramonville-Saint-Agne près de Toulouse, au *Bikini* (une salle connue et respectée pour son engagement contre l'homophobie). *Les Oublié(e)s de la Mémoire* (Association civile homosexuelle du devoir de mémoire) et *Tjenbé Rèd* (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) ont manifesté leur vigilance en même temps que leur volonté de dialogue en distribuant le tract dont le texte suit aux centaines de personnes présentes [1] :

*«Anthony B en concert en France : Signera-t-il le Reggae Compassionate Act ?*

*«Entre 1996 et 2005, Anthony B a interprété quatre titres figurant, selon le site Internet Murder Inna Dancehall, parmi les 207 les plus homophobes du reggae dancehall : Bun Down Sodom, Cut Out That, Chi Chi Man et No Apology. En 2001, il a déclaré, selon le magazine Reggae Massive : Si mon fils est pédé, je le tue.*

*«Les propos homophobes légitiment et appellent les actes homophobes. Selon Amnesty International, en Jamaïque, en 2005 encore, les gays et les lesbiennes étaient quotidiennement la cible de violences... Steven Harvey, militant de la lutte contre le sida, a été assassiné en raison, semble-t-il, de son homosexualité.*

*«Le 16 octobre 2008, Anthony B a déclaré : There is no recollection by me of the statement in Reggae Massive... I have never preached in the past, in the present or ever plan to preach in the future violence against any human being on this planet earth... I speak of life and equal rights for all without regard to race, religion, sex or creed or opinion. We learn to respect our earthly laws and authority as well as the rights of everyone. [2]*

*«Les Oublié(e)s de la Mémoire et Tjenbé Rèd (Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT en France ultramarine & hexagonale) appellent le mouvement ragga et le mouvement LGBT (lesbien, gais, bi & trans) à la vigilance et au dialogue. Le Reggae Compassionate Act (signé par Capleton) est la meilleure des bases pour une telle démarche : PARLONS-NOUS, RESPECTONS-NOUS, TOUT' MOUN' SÉ MOUN ! (Chaque personne est une personne !) PARLONS-NOUS par MSN ou par courriel (tjenbered@hotmail.fr), par téléphone si vous préférez (06 12 95 16 21) :- ) BIG UP !»*

Ce tract était accompagné d'une reproduction du *Reggae Compassionate Act* signé par Capleton, un chanteur de référence dans le *reggae dancehall* [3].

Le concert a été marqué par un incident plus que déplacé, Anthony B ayant crié «*pedal, pedal, pedal*» à plusieurs reprises en se plaçant de profil et en mettant son postérieur en évidence en arrière... Une fine allusion au tract diffusé par nos soins ? Quel sens donner, alors, à la démarche de dialogue que nous avons privilégiée ?

- - -  
Pour les Oublié(e)s de la Mémoire,  
le président,  
Philippe Couillet  
06 18 84 00 33  
- - -

Pour la commission Culture & Société  
de Tjenbé Rèd,  
le président,  
David Auerbach Chiffrin  
tjenbered@hotmail.fr  
06 12 95 16 21

[1] *Les Oublié(e)s de la Mémoire* et Tjenbé Rèd - «*Anthony B en concert en France : Signera-t-il le Reggae Compassionate Act ?*» - Tract diffusé au public du concert d'Anthony B à Ramonville-Saint-Agne le 21 octobre 2008  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081021-99.pdf>

[2] Traduction de la déclaration d'Anthony B le 16 octobre 2008 : «*Je n'ai pas souvenir de la déclaration publiée par Reggae Massive... Je n'ai jamais prêché, ne prêche pas et n'envisage pas de prêcher jamais la violence contre quelque être humain que ce soit... Je parle de vie et d'égalité des droits pour tous sans distinction de race, de religion, de sexe ou de croyance ou d'opinion. Nous apprenons à respecter nos lois et nos autorités aussi bien que les droits de chacun.*»

[3A] Reproduction du *Reggae Compassionate Act* signé par Capleton  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.jpg>

[3B] The *Reggae Compassionate Act* (texte anglais)  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-89.pdf>

[3C] Le *Reggae Compassionate Act* (traduction française par Tjenbé Rèd)  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-88.pdf>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans) en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007, Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines  
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile  
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort  
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008  
Soutien du collectif DroitsEtProstitution  
Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) | Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> |  
Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>  
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)  
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris

---